



Mobylette

bicyclette motorisée

Nous recommandons instamment à nos clients de prendre la pièce détachée et de faire réparer leur machine exclusivement chez nos Agents Officiels. Par ailleurs d'exiger des pièces d'origine (à faire certifier sur les factures qui leur seront remises) car, indépendamment des suites onéreuses qui peuvent en résulter, le montage d'une ou plusieurs pièces adaptables sur leur machine entraînera indiscutablement la perte totale du bénéfice de la garantie.



FONCTIONNEMENT.
GRAISSAGE.
ENTRETIEN.

BPZOOM

mélange 2 temps spécial,
mis au point par la Société Française des Pétroles BP
est le carburant autolubrifiant que nous préconisons exclusivement.
(22.000 points de vente en France).

Avant-propos

★

Depuis Novembre 1949, près de 6 millions de Mobylettes ont été mises en circulation. Le succès de cette machine simple et moderne, qui tient à sa tenue de route, à son confort et à son agrément de conduite, tient également à la facilité de son entretien. Nous avons édité cette notice pour permettre à nos clients d'assurer cet entretien dans les conditions optima et de tirer ainsi la meilleure performance de leur machine. Nous leur conseillons de lire attentivement ce petit ouvrage et de suivre rigoureusement tous nos conseils.

De même, et toujours dans leur propre intérêt, nous recommandons à nos clients d'être en règle avec leur assurance et de se conformer strictement aux dispositions du Code de la Route.

D'autre part nos Mobylettes sont garanties pendant six mois suivant les conditions stipulées en fin de la présente notice.

La Mobylette fait l'objet des brevets S. G. D. G. Français et Etrangers suivants :

N^{os} 992,040 — 996,360 Add. 59,977
et 69,347 — 998,216 — 1,046,015
1,059,321 — 1,074,947 — 1,066,837
— 1,045,919 (Ulysse René MANGINI) —
1,051,549 — 1,087,907 — 1,103,733
1,107,259 Add. 72,282 — 1,141,602
1,160,500 — 1,183,833 — 1,186,486
1,187,389 — 1,188,188 — 1,195,443
1,239,961 — 1,252,942 — 1,257,746
1,269,194 — 1,271,578 — 1,283,222
1,325,736 — 1,330,221 — 1,386,253
1,337,393 — 1,369,469 — PV 989,909

Elle fait en outre l'objet de nombreux dépôts de modèles.
D'autre part les noms "Mobylette", "Mobymatic" et "Dimoby"
sont eux-mêmes déposés.

Évitez de faire du BRUIT...

L'échappement libre est interdit et vous ne devez ni supprimer, ni modifier le silencieux de votre moteur.

Évitez de faire de la FUMÉE...

Il est parfaitement inutile et même nuisible d'utiliser un mélange contenant plus d'huile que ne l'indiquent les prescriptions de la notice, vous encrasseriez votre bougie, votre échappement se calaminerait et votre moteur émettrait des fumées gênantes pour les autres usagers.

Évitez de faire des PARASITES radio-électriques...

Votre Mobylette est munie d'un dispositif anti-parasite étudié pour ne nuire en rien au bon fonctionnement du moteur, et il vous est interdit de le supprimer ou de le modifier.

ATTESTATION

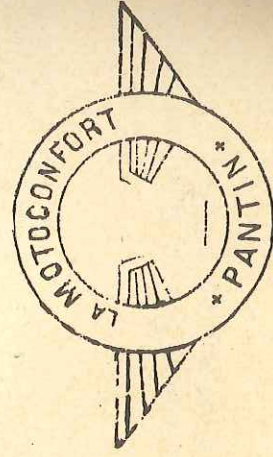
Votre **Mobylette** est un cyclomoteur conforme au modèle reçu par le Service des Mines.

Elle répond aux prescriptions du nouveau Code de la Route et en particulier :

- à l'article R 188 et aux arrêtés pris en application relatifs à la limitation de vitesse,
- aux articles R 195 et R 196, relatifs à l'éclairage et aux dispositifs réfléchissants (catadioptre),
- à l'article R 199 et aux arrêtés pris en application (plaque moteur portant l'indication " Cyclo ")
- à l'arrêté du 25-10-62 relatif à la mesure du bruit produit par les véhicules automobiles,
- à l'arrêté du 22-2-60 relatif à l'antiparasitage du moteur.

Son utilisation n'est soumise à aucune formalité administrative (ni immatriculation ni permis de conduire). Toutefois la machine doit porter une plaque d'identité indiquant le nom et le domicile du propriétaire.

L'âge minimum de son conducteur est de 14 ans.
Le transport d'un second passager n'est autorisé qu'à condition que l'âge de ce dernier n'exède pas 14 ans.



TRÈS IMPORTANT

*Pour le meilleur usage de votre Mobylette,
nous préconisons exclusivement*

BP-ZOOM

*La garantie de notre matériel est
subordonnée à son seul emploi.*



(14)

les panneaux suivants :

PROHIBITION



DANGER



*Protégez-vous
contre les intempéries...*



faites monter
sur votre

Mobylette

**UN TABLIER
PROTECTEUR**

spécialement étudié
pour chaque modèle.

VENTE ET MONTAGE DE CET ACCESSOIRE
CHEZ TOUS LES AGENTS DE LA MARQUE.

AVANT DE ROULER

RÈGLEMENTATION PROPRE AUX CYCLOMOTEURS :

- Age minimum 14 ans.
- Interdiction de transporter un passager de plus de 14 ans.
- Pour le transport d'un passager de moins de 14 ans la machine doit comporter un siège aménagé (poignée ou sangle et repose-pieds).
- Un enfant de moins de 5 ans doit obligatoirement être placé dans une corbeille, ou sur un siège muni de courroies d'attache.
- Votre Mobylette doit porter une plaque métallique indiquant le nom et le domicile du propriétaire.
- Vous devez être muni d'une pièce d'identité.
- Nous vous rappelons que l'assurance contre les accidents causés aux tiers est obligatoire. Ayez sur vous votre attestation d'assurance.

VÉRIFICATIONS CONSEILLÉES AVANT LE DÉPART :

- Vérifier vos freins, (leur réglage est très aisé : voir page 14), votre éclairage et la propreté de votre catadioptre.

CIRCULATION

VITESSE LIMITÉE :

Les cyclomoteurs ne doivent pas dépasser la vitesse de 50 km/heure. Votre Mobylette est limitée par construction à 50 km/heure.

SUR LA ROUTE :

Rouler à droite, c'est la règle essentielle de la circulation. Il est interdit à cyclomoteur, de rouler à deux de front. Dans les encombrements, gardez votre file et ne vous faufiliez pas entre les voitures.

VOIES INTERDI

D'une façon générale interdits. (panneau 1)

Certaines voies sont également interdites aux cycles (panneau 2)

VOIES OBLIGA

D'une façon générale un panneau comportant une flèche blanche sur fond bleu

Quand une piste cyclable est obligatoire pour le

Attention au panneau (panneau 4)

DÉPASSEMENT ET CHANGEMENT

RÈGLES ET PRÉ

— Il est interdit
— Assurez-vous qu'aucun véhicule ne se déboîte à gauche.

— Après dépass

— Pour tout changement de file sans danger et fait

— Un refuge doit

RÈGLES DE PRIORITÉ

1) **DANS LES AGGLOMÉRATIONS**, priorité au véhicule venant de droite.

2) **EN DEHORS DES AGGLOMÉRATIONS**.

A. - Vous êtes sur une route à grande circulation.

1) Vous rencontrez le panneau 9. Vous allez croiser une route secondaire et vous avez la priorité, ce qui n'exclut pas la prudence.

2) Vous rencontrez le panneau 10. Vous allez croiser une autre route à grande circulation. La priorité appartient au véhicule qui vient de droite.

B. - Vous êtes sur une route secondaire.

1) Vous rencontrez le panneau 11. Vous allez croiser une autre route secondaire, la priorité appartient au véhicule qui vient de droite.

2) Vous rencontrez le panneau 12. Vous allez croiser une route à grande circulation. Tous les usagers de cette route ont la priorité sur vous.

Parfois, en outre, vous rencontrez le signal STOP puis au carrefour le panneau 13.

Arrêt obligatoire, même si aucun véhicule n'est en vue.

De toute façon, la prudence s'impose à tous les carrefours, et il vaut mieux perdre la priorité que de risquer un accident.



(9)



(10)



(11)



(12)



(13)

STATIONNEMENT

Sur route, rangez-vous sur l'accotement. En ville, le stationnement est interdit :

D'une façon générale, lorsqu'il y a un panneau d'interdiction. (panneau 14)

Sur les passages cloutés.

Aux arrêts d'autobus.

Devant les portes cochères.

Sur les ponts.

Devant les trottoirs signalés par une bande rouge interrompue.



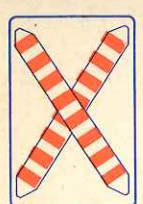
(14)

Il vous faut aussi connaître les panneaux suivants :

SIGNAUX D'INTERDICTION



SIGNAUX DE DANGER



Évitez de faire du BRUIT...

L'échappement libre modifier le silencieux de vot

Évitez de faire de la FUMÉE...

Il est parfaitement in... contenant plus d'huile que r encrasseriez votre bougie, v emettrait des fumées gênant

Évitez de faire des PARASITE radio-électrique

Votre Mobylette est n nuire en rien au bon fonctio supprimer ou de le modifier

TRÈS
 Pour le meilleur nous pré
 La garan
 subordonnée à

ont interdites spé-
s et cyclomoteurs.



(1)

(2)

ATOIRES :

rale, indiquées par
ortant une flèche
leu. (panneau 3)



(3)



(3)

yclable existe, elle
les cyclomoteurs.



neau DANGER.



(4)

ENT DE DIRECTION :

RÉCAUTIONS :

it de doubler à droite.

us que la voie est libre en avant et en arrière, (notamment
s apprête à vous doubler), faites signe de la main et

issement, reprenez progressivement votre droite.

angement de direction, assurez-vous que vous pouvez le
faites signe de la main avant de tourner.

oit être contourné en le laissant à gauche. (fig. 5)

(fig. 5)

Il est interdit de franchir une ligne jaune continue, si elle n'est pas
doublée d'une ligne pointillée à droite. (fig. 6)

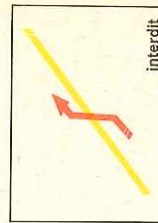
Si vous doublez un véhicule à l'arrêt, méfiez-vous de la portière qui
peut s'ouvrir brusquement.



(fig. 6)



(fig. 7)



INTERDICTION DE DÉPASSEMENT :

— Panneau d'interdiction de dépassement. (panneau 8)

— Passage réservé aux piétons.

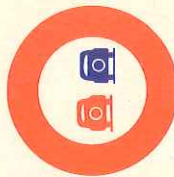
— Virages.

— Sommets des côtes.

— Croisements.

— Ponts et passages à niveau.

— Visibilité insuffisante.



(8)

AUX CROISEMENTS :

Signaux lumineux : VERT : Voie libre, vous pouvez passer.

JAUNE : Ne passez que si vous êtes engagé,
sinon arrêtez-vous.

ROUGE : Arrêt absolu.

Jaune clignotant : Signal de danger. Passage autorisé, mais laissez
la priorité aux véhicules qui viennent de la droite.

Rouge clignotant : Danger grave. Arrêt absolu.

En règle générale, à tous les croisements, ralentir et utiliser l'aver-
tisseur, sauf dans le cas d'interdiction d'emploi de l'avertisseur sonore.

Mobylette

Ce que
vous devez savoir
pour circuler
à *Mobylette*



La MOBYLETTE est un cyclomoteur, c'est-à-dire une bicyclette motorisée. C'est un moyen de locomotion homogène dans lequel partie moteur et partie cycle sont mariées parfaitement pour donner le maximum d'agrément sur la route. Le confort est assuré par des pneus de grande section, la stabilité par la position du moteur assurant un centre de gravité très bas.

La conduite de la MOBYLETTE est centralisée dans une seule poignée tournante à main droite. Cette poignée au repos laisse le moteur au ralenti et le décompresseur fermé. Quand on tourne vers l'extérieur, le moteur est décomprimé, c'est-à-dire qu'il n'oppose qu'une faible résistance au démarrage, mais ne fonctionne pas. Quand on tourne vers soi, la commande agit sur les gaz, et permet de faire varier le régime du moteur. On règle donc la vitesse de route suivant ses désirs.

La MOBYLETTE comporte deux freins, le frein avant étant à main droite. Ces freins ne doivent entrer en action que la poignée tournante au repos, car, avec la MOBYLETTE, le meilleur freinage est assuré par le moteur.

FONCTIONNEMENT

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN ROUTE

- 1°) Ouvrir le robinet de carburant (voir page 6).
- 2°) Décompresser en tournant à fond la poignée des gaz vers l'extérieur, et pédaler comme à bicyclette, sur quelques mètres, en gardant la poignée dans cette position (Fig. 1).

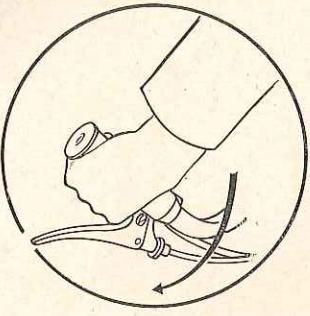


Fig. 1

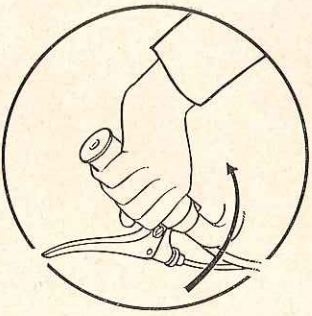


Fig. 2

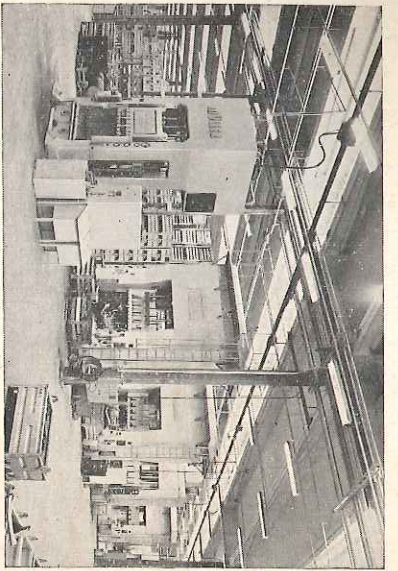
- 3°) Quand la machine dépasse la vitesse d'un piéton, tourner vivement la poignée des gaz vers soi (Fig. 2). Le moteur doit partir franchement.

ON PEUT ÉGALEMENT DÉMARRER SUR BÉQUILLE

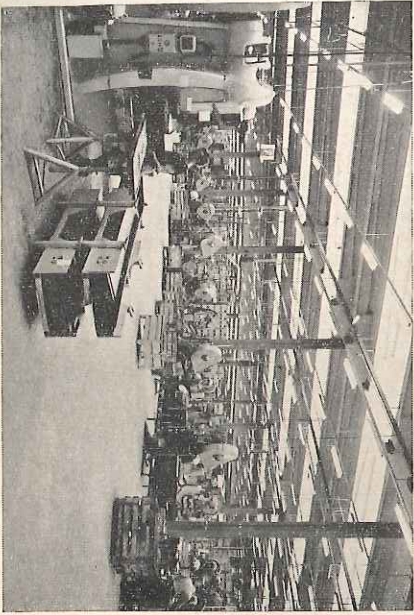
(sur les MOBYLTTES équipées du DIMOBY)

- 1°) En gardant la poignée des gaz à la position "décompression", lancer le moteur en appuyant énergiquement sur la pédale et en accompagnant celle-ci jusqu'au bas de sa course (Fig. 4).

Description	Pages
Fonctionnement	1
Conduite	2
Utilisation en bicyclette	4
Carburant	5
Rodage	6
Réglages	6
Entretien - Graissage	7
Décalaminage	8
Pneumatiques - Gonflage	10
Crevaisons	10
Châssis	10
Courroie	14
Réglage des freins	14
Réglage du décompresseur	14
Réglage des gaz	14
Carburateur	15
Bougie	15
Volant magnétique - Allumage	16
Eclairage	16
Avertisseur	17
Résumé des opérations d'entretien	17
Tableau de graissage	19
Incidents de route	20
Mobylette à galet	21
Mobylette type "Spéciale 98"	24
Conditions de garantie	26
Conditions Echange-Réparation	28
.....	29



Société Anonyme au Capital de 6.629.050 Frs
16, Rue Lesault - 93 PANTIN
Téléphone : 845 27-94 - 845 27-67
 C.C.P. PARIS 1597.98 - R. C. Seine 54 B 7009
 — TELEX : 22206 MOTOBKN - PANTIN —



2°) Le moteur étant alors mis en rotation (on s'en aperçoit en voyant tourner la cloche du volant magnétique), tourner vivement la poignée des gaz vers soi. Le moteur doit partir franchement et il entraîne la roue arrière.

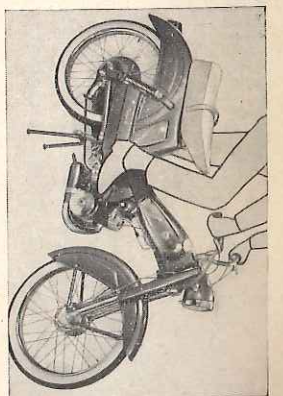


Fig. 3

Position incorrecte

Ne jamais se mettre en selle et pédaler quand la machine est sur béquille (Fig. 3).
 (Fig. 4) mise en route correcte.

3°) Arrêter la roue arrière d'un coup de frein et laisser le moteur tourner au ralenti. Remettre la machine sur roues, et partir en ouvrant les gaz.



Fig. 4

Position correcte

Ce mode de démarrage est utilisable en toute circonstance, mais il est particulièrement recommandé en côte, car on évite ainsi d'avoir à entraîner la machine au moment où l'on atteint la vitesse qui correspond à l'encroisement de l'embrayage.

Il y a lieu de noter, lorsqu'on met la **MOBYLETTE** sur béquille, qu'il ne faut en aucun cas laisser retomber la machine vers l'arrière, mais qu'il faut au contraire l'accompagner dans son déplacement en soutenant l'arrière, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée en position stable.

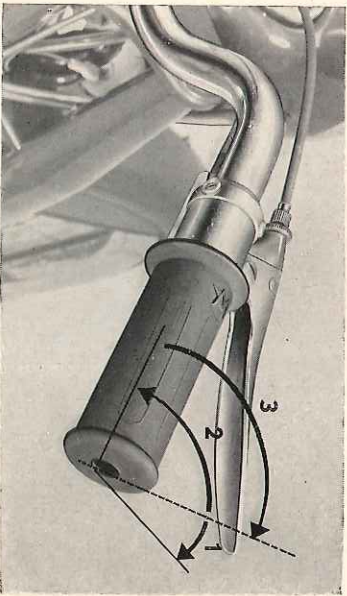
Par temps froid, pour faciliter le départ, agir sur le levier situé sur le guidon au pouce gauche et commandant le starter. Ce levier est manœuvrable sans qu'il y ait à lâcher les mains. On ne doit le maintenir que quelques instants. Il est automatiquement rappelé par un ressort. Cette manœuvre ne doit être exécutée que si les conditions atmosphériques la rendent nécessaire.

CONDUITE

POUR RÉGLER LA VITESSE

Le moteur ayant été lancé comme expliqué précédemment, il suffit d'actionner la poignée des gaz dans le sens de l'accélération pour faire démarrer votre **MOBYLETTE** (Fig. 5).

En marche, la vitesse est réglée par la poignée tournante plus ou moins ouverte.



1. Décompression.
2. Accélération.
3. Ralentissement.

Fig. 5

POUR RALENTIR ET S'ARRÊTER

Pour ralentir, ramener la poignée au repos, et s'il en est besoin actionner les deux freins.

Quand la vitesse de la **MOBYLETTE** est de nouveau tombée à la vitesse d'un piéton (6 km/h), soit par freinage, soit par ralentissement en fermant les gaz, sans décompresser, le débrayage se déclenche et libère le moteur de la poulie d'entraînement. **Avec la poignée tournante en position de repos, le moteur continue à tourner au ralenti.**

La machine arrêtée, moteur tournant au ralenti, il suffit au conducteur d'ouvrir les gaz pour repartir (ceci est possible grâce à l'embrayage automatique double **DIMOBY**).

Sur les modèles munis du changement de vitesse automatique " **MOBY-MATIC** " la démultiplication se met d'elle-même au rapport correspondant aux conditions de route.

CONDITIONS ESSENTIELLES D'ÉCHANGE - RÉPARATION

1° Les organes à échanger doivent nous parvenir complets et réparables. Les plaques rondes " moteur " devront être retirées et conservées par l'expéditeur pour être replacées sur le moteur échangé.

2° S'il s'agit d'un moteur, il devra être complet c'est-à-dire muni du volant magnétique, du carburateur et des pattes de fixation.

3° Les moteurs étant fournis complets suivant le paragraphe ci-dessus, toutes pièces manquantes sur les moteurs ou ensembles usagés à remplacer seront débités en sus de l'échange-réparation.

Ces pièces ne seront ni reprises, ni créditées.

4° Les organes à échanger devront nous parvenir franco de port. Les frais de port et d'emballage pour le retour seront à la charge du client.

5° Nos échanges-réparations ne concernent que des appareils usés normalement, toutes pièces principales détériorées accidentellement (quelle qu'en soit la cause) telles que carter, cylindre (cillettes cassées ou filets d'échappement détruits, de même que les ensembles non réparables tels que vilebrequin, cylindre, etc.) seront également débités en sus suivant le tarif en cours des pièces détachées.

6° Les moteurs et organes comportant des pièces non d'origine ne pourront pas bénéficier des conditions d'échange-réparation.

Ils feront l'objet d'un devis de remise en état qui ne sera entreprise qu'après accord. En cas de non accord, les moteurs ou organes seront rendus non réparés contre dédit des frais de démontage et d'établissement du devis, et s'il y a lieu, de remontage (à préciser).

TRÈS IMPORTANT. - Ce n'est donc qu'après examen des moteurs et organes parvenus en nos Ateliers, que suivant leur état, il sera décidé, soit des possibilités d'Échange-Réparation, soit de la remise en état sur devis, celle-ci obligatoirement plus onéreuse.

NOTA. - L'attention des revendeurs de pièces détachées non d'origine est attirée sur le fait que la fabrication et la mise en vente de pièces constituant l'un des éléments d'un ensemble breveté, sont illégales et susceptibles de motiver une action en contrefaçon.

CONDITIONS DE GARANTIE

- 1° La garantie de nos machines est de 6 mois. Elle se limite strictement au remplacement ou à la remise en état, à notre convenance, des pièces reconstruites par notre Service Technique comme défectueuses ou point de vue fabrication ou défaut de matière. Cette garantie ne peut entraîner aucune responsabilité de notre part, en cas d'accidents de personnes ou de choses ayant pu résulter de tels défauts.
- 2° Les frais de main-d'œuvre relatifs aux démontage, remontage et essais, de même que ceux d'entretien et de port aller et retour, restent à la charge du client. Nous ne participons en aucun cas, aux frais et conséquences résultant de l'immobilisation du véhicule.
- 3° Les échanges et les remises en état, faits au titre de la garantie, ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.
- 4° Les machines transformées, modifiées ou réparées en dehors de nos Ateliers, ou par des tiers autres que nos Agents Officiels "ou encore avec emploi de pièces détachées non d'origine" perdront le bénéfice de la garantie. Il en sera de même si les instructions d'utilisation (graissage, rodage, entretien) mentionnées sur les notices remises avec chaque machine, n'ont pas été suivies. La garantie est subordonnée à l'emploi exclusif de **BP-ZOOM**.
- 5° En ce qui concerne les organes et accessoires qui ne sont pas de notre fabrication (roulements, pneus, bougies, etc.), la garantie se limite à celle du fournisseur intéressé.
- 6° Les ressorts, lampes, verres et commandes (câbles et gaines) ne sont ni garantis ni échangés.
- 7° Lors d'envoi de pièces ou d'organes à échanger ou à réparer sous garantie, il est nécessaire de nous indiquer :
 - a) les numéros cadre et moteur de la machine,
 - b) la date de mise en circulation,
 - c) le kilométrage effectué,
 - d) la marque et la qualité de l'huile employée.

Dans les grandes descentes, se rappeler que le moteur constitue le meilleur des freins et permet, gaz fermés, de descendre des pentes jusqu'à 10% à une vitesse raisonnable. La poignée tournante étant en position de repos, on peut actionner simultanément les deux freins pour produire un arrêt immédiat si nécessaire. Dans les très longues descentes, en montagne, ne pas fermer le robinet de carburant, car on supprimerait le graissage du moteur sans gain appréciable sur la consommation de carburant. La **MOBYLETTE** est capable de monter les côtes importantes sans le secours des pédales. Toutefois, quand en côte la vitesse tombe au-dessous de 12 km/h, il y a intérêt à accompagner le moteur. La démultiplication du pédalier correspond à une utilisation agréable en côte. Ne jamais descendre les côtes, la poulie étant en position bicyclette, ce qui entraînerait le grippage du pignon sur la poulie. **Les modèles équipés du variateur de vitesses "MOBYMATIC" grimpent toutes les côtes sans qu'il y ait à pédaler.**

POUR ARRÊTER LE MOTEUR

L'arrêt total nécessite dans les derniers mètres l'action du décompresseur par rotation à fond, vers l'avant (Fig. 5) de la poignée tournante.

A l'arrêt, ne pas oublier de fermer le robinet de carburant.

UTILISATION EN BICYCLETTE

La **MOBYLETTE** peut éventuellement être utilisée comme une bicyclette. Pour cela, il faut désolidariser le moteur de la roue arrière : tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre le bouton situé sur la poulie de pédalier (Fig. n° 6). Pour enclencher le moteur à nouveau, tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre. Le bouton doit être manœuvré **EXCLUSIVEMENT A LA MAIN**. En cas d'effort anormal, chercher la position d'enclenchement en avançant légèrement la machine. **NE JAMAIS FORCER.**

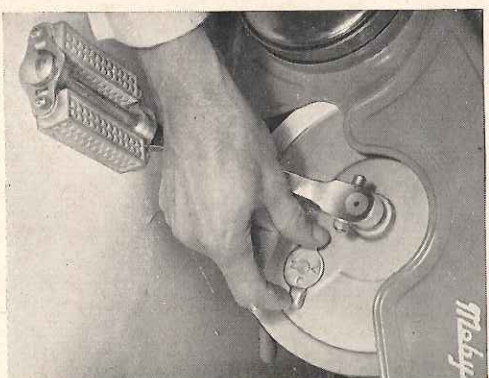


Fig. 6

CARBURANT

Nous préconisons exclusivement le mélange autolubrifiant BP ZOOM.
La garantie de notre matériel est subordonnée à son seul emploi.

ROBINET

Les robinets diffèrent suivant les modèles.

- Robinet à pousser : Ouvert vers le bas
- Robinet à visser : Ouvert dans la position dévissée
- Robinet de la Spéciale Route et de la Spéciale 98 :
 - Ouvert vers l'avant
 - Réserve vers le bas
 - Fermé vers l'arrière

RODAGE

Nos moteurs possèdent des alésages à parois extrêmement dures en aluminium chromé et sont montés avec le minimum de jeu au départ. Avant 1.500 km le moteur ne peut donner toute sa puissance.

Le rodage doit s'effectuer correctement en utilisant la machine dans des conditions normales sans la laisser peiner ni chauffer anormalement en côte. D'autre part, ne pas utiliser trop longtemps le moteur à haut régime.

L'emploi du carburant BP ZOOM dispense pendant la période de rodage de toute addition d'huile.

Après les 200 premiers kilomètres, faire retendre la courroie.

à mettre la machine sur béquille. Le moteur une fois en route, on le met au ralenti et on passe à la position moteur.

2^o Levier en avant. Position Moteur. Le mouvement moteur passe à la roue arrière, par l'intermédiaire des embrayages et du variateur à double poulie extensible.

3^o Levier en arrière. Position Cycle. Le conducteur entraîne la roue arrière en pédalant.

Il est d'ailleurs possible, dans la Position Moteur, de partir en pédalant. Le moteur sera embrayé à partir d'une certaine vitesse et démarra comme sur une MOBYLETTE ordinaire.

Le levier ne doit être manœuvré qu'à la main, machine à l'arrêt, moteur à l'arrêt ou au ralenti, embrayage automatique débrayé.

Un robinet à trois positions est disposé sous le réservoir :

- Ouvert vers l'avant
- Réserve vers le bas
- Fermé vers l'arrière

ENTRETIEN DE LA BOITE-RELAIS

Remplir la boîte avec 250 cm³ d'huile BP ENERGOL SAE 40, et contrôler ensuite le remplissage avec le bouchon de niveau.

A 500 km. Première vidange. Ensuite, surveiller le niveau **TOUTS LES 2.000 km.** et vidanger **TOUTS LES 4.000 km.**

FOURCHE TÉLESCOPIQUE

La fourche télescopique étanche s'entretient comme une fourche télescopique ordinaire.

Graisser tous les 1000 km. avec BP ENERGREASE C3G.

MOYEU ARRIÈRE

Le démontage de la roue s'obtient après dépose de la broche et de l'entretoise côté plateau de frein sans aucun démontage du carter de chaîne, le pignon arrière restant sur la machine. Au remontage, ne pas oublier d'engager la patte d'ancrage de point fixe sur le point fixe situé sur le bras oscillant.

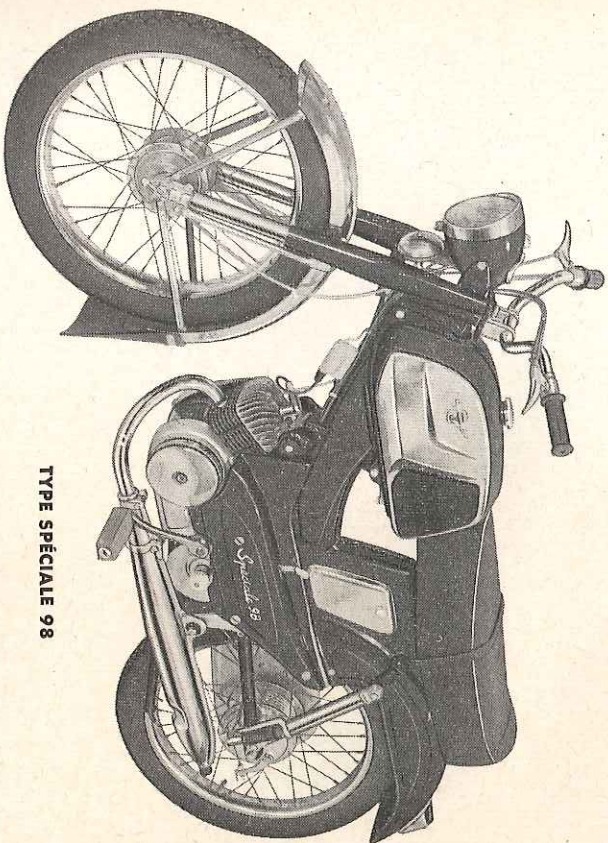
GONFLAGE

	Solo	Duo
Avant	1,600 kg	1,600 kg
Arrière	1,850 kg	2,200 kg

Avance à l'allumage du volant "Electronic" 1,5 mm.

MOBYLETTE

type "SPÉCIALE 98"



TYPE SPÉCIALE 98

La MOBYLETTE type Spéciale 98 comporte une boîte relais à 3 positions : Kick, marche avec moteur, marche en cycle. Cette boîte est commandée par un levier situé sur la gauche de la machine et permet de réaliser les trois combinaisons suivantes :

1^o Levier au centre. Position Départ. Le mouvement du pédalier passe directement au moteur par l'intermédiaire de la boîte-relais, sans agir sur la roue arrière. On peut ainsi se servir du pédalier comme d'un kick, sans avoir

RÉGLAGES

Pour vous assurer le plus grand confort possible, les différents organes suivants sont réglables selon votre taille et votre position préférée :

RÉGLAGE DU GUIDON

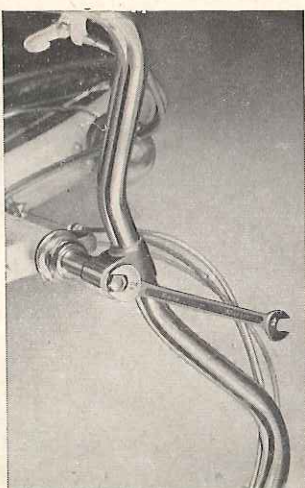


Fig. 7

GUIDON

La position du guidon et de la selle sont réglables dans de grandes proportions. Sur les machines munies d'une fourche télescopique, le guidon est réglable en orientation. Pour cela il suffit de desserrer à l'aide d'une clé de 10 les écrous maintenant les colliers de fixation (Fig. 8).

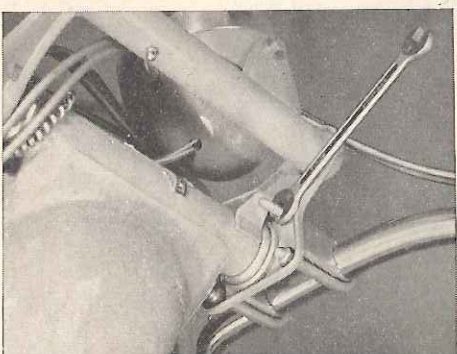


Fig. 8

Sur les machines non munies de fourchetélescopique (fourche ordinaire) le guidon est réglable en hauteur. Pour cela desserrer de quelques filets, à l'aide d'une clé de 12, l'écrou de fixation du guidon et trapper un léger coup de maillet pour décoller le cône intérieur de blocage (Fig. 7).

SELLE

La position de selle doit être plus basse que sur une bicyclette normale et doit permettre la mise des pieds au sol sans difficulté.

ENTRETIEN

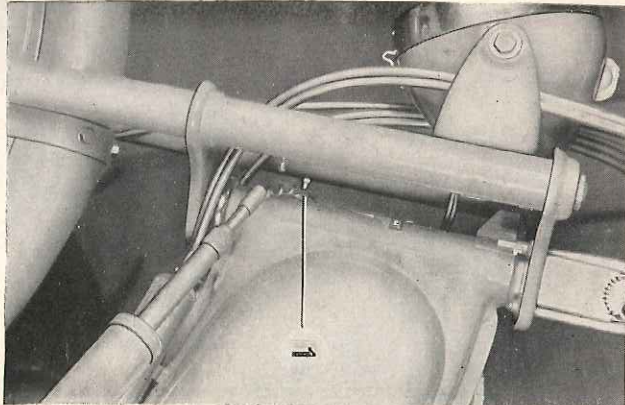
GRAISSAGE

TOUS LES 1.000 km

FOURCHE TÉLESCOPIQUE

Sur les **MOBYLETTES** munies d'une fourche télescopique, graisser légèrement celle-ci avec une pompe à pression, par l'intermédiaire des graisseurs (1) qui se trouvent à l'arrière de chaque montant avec de la graisse **BP ENERGREASE C 3 G** (Fig. 9).
Même entretien sur la fourche télescopique étanche de la Mobylette Grand Tourisme, de la Spéciale Route et de la Spéciale 98.

Fig. 9



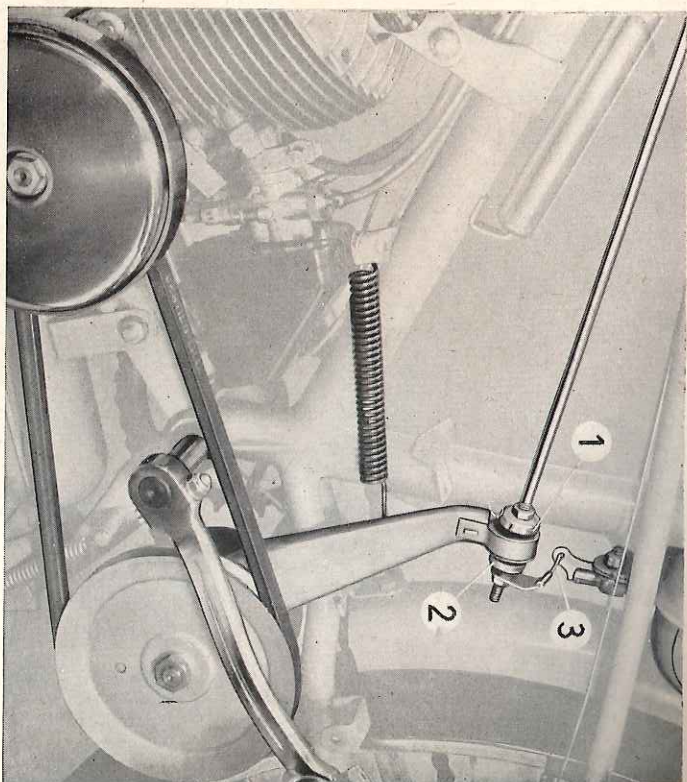
CHAINES

Les chaînes moteur et pédalier doivent être essuyées avec un chiffon et graissées avec l'**huile BP ENERGOL SAE 50**.

Nous recommandons en tout cas de ne jamais immerger les chaînes dans un bain anti-graisse (trichloréthylène par exemple) qui assècherait les rouleaux.

PÉDALIER

Graisser les roulements du relais de pédalier au moyen du graisseur à pression situé au bout de l'axe côté gauche, avec de la graisse **BP ENERGREASE C 3 G** (Fig. 10).



Ne pas oublier que, la commande de robinet étant combinée avec la commande de porte-galet, il y a lieu, à l'arrêt, pour fermer l'arrivée du carburant, de débrayer le galet.

La tension de la courroie doit absolument être effectuée par un Agent de la marque qui effectuera l'opération en prenant soin notamment que le galet soit en prise avec le pneu, avec un enfoncement de 8 - 9 millimètres.

NOTA. - L'écrou de volant magnétique a un pas normal fileté à droite.

MOBYLETTE à galet

INSTRUCTIONS PARTICULIERES D'ENTRETIEN

★

Les prescriptions de la notice d'entretien MOBYLETTE restent valables en ce qui concerne la Mobylette à galet, sauf en ce qui concerne la transmission moteur - roue arrière.

Pour que le galet transmette la puissance du moteur dans de bonnes conditions et sans usure anormale du pneumatique, il est nécessaire :

1° D'assurer une pression de gonflage de **2,2-2,3 kgs au pneumatique arrière.**

(A noter qu'un encreusement éventuel du galet est généralement le signe d'un gonflage insuffisant du pneu).

2° D'assurer un **enfoncement de 8-9 mm du galet dans le pneu arrière** gonflé à la pression ci-dessus.

Pour ce faire, il y a lieu d'agir sur le réglage prévu à la partie inférieure de la tige de commande du porte-galet. La commande du porte-galet s'articule à la tige par l'intermédiaire de deux blocs annulaires caoutchouc maintenus par deux coupelles (1 et 2) bloquées par écrou et contre-écrou. On augmente l'enfoncement du galet dans le pneu en déplaçant l'ensemble vers l'avant de la machine. Il y a lieu ce faisant, d'éviter de comprimer le caoutchouc à l'excès. Par conséquent desserrer d'abord les écrou et contre-écrou correspondant à la direction vers laquelle on veut déplacer l'ensemble, et serrer ensuite les écrou et contre-écrou opposés pour revenir à l'écrasement primitif.

Lors de cette opération, faire attention à garder l'orientation de la corde à piano (3) de commande de robinet.

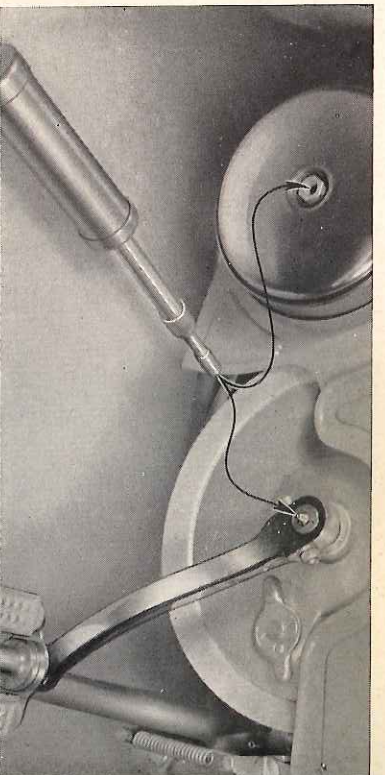


Fig. 10

CHANGEMENT DE VITESSES AUTOMATIQUE "MOBYMATIC"

(Brevet S.G.D.G. René Mangin)

Graisser à la fois l'embrayage et le changement de vitesses automatique par le graisseur central, à la **BP ENERGREASE C 3 G.**

DIVERS

Graisser l'entraînement de compteur à la **BP ENERGREASE C 3 G.** Graisser de temps à autre les articulations des diverses commandes et les entrées de câbles avec de l'**huile BP Huile Domestique** au moyen d'un pinceau.

TOUS LES 1.000 ou 2.000 km

EMBRAYAGE AUTOMATIQUE DOUBLE "DIMOBY"

Sur les modèles munis d'un embrayage automatique, graisser celui-ci avec une pompe à pression (graisseur au centre), en utilisant de la **BP ENERGREASE C 3 G** tous les 2.000 km en service normal, tous les 1.000 km en service comprenant arrêts et démarrages fréquents (Fig. 10).

Sur la SPR, tous les 2.000 km, graisser les bagues de pédalier au moyen du graisseur à pression situé sous le boîtier de pédalier, avec de la **BP ENERGREASE C 3 G.**

TOUTS LES 6.000 km

MOYEURS

Les moyeux avant et arrière doivent être garnis de **graisse BP ENERGREGASE L 2 Multipurpose** sans excès tous les 6.000 km.

DÉCALAMINAGE

Le mélange **BP ZOOM** préconisé ne provoque que des dépôts de calamine peu abondants et faciles à enlever.

Tous les 6.000 km, on fera procéder par un agent de la marque au décalaminage de l'échappement, et tous les 12.000 km, à un décalaminage plus complet (dessus de piston, culasse et lumières d'échappement).

Les chiffres de 6.000 et 12.000 km ne doivent pas être pris d'une façon absolue et il y a lieu de décalaminer dès que les symptômes suivants sont perceptibles :

- ★ Manque de puissance au moteur
- ★ Mauvais départs
- ★ Retours au carburateur
- ★ Bougie encrassée
- ★ Echauffement exagéré
- ★ Marche saccadée dite "en quatre temps"

PNEUMATIQUES

La pression de gonflage est de 1,600 kg à l'avant, 1,850 kg à l'arrière.

Sur la **MOBYLETTE Grand Tourisme**, la Spéciale Route et la Spéciale 98 gonfler l'arrière à 2,200 kg pour le transport d'un passager.

CREVAISONS

Sur les **MOBYLETTES** non munies de bras arrière oscillant, le démontage de la roue arrière s'effectue en dévissant les écrous d'axe à fond, sans les retirer complètement, et en faisant

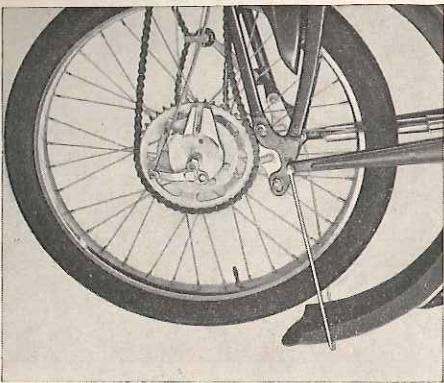


Fig. 11

TRÈS IMPORTANT

★

*Pour le meilleur usage
de votre Mobylette, nous
préconisons exclusivement*

BP ZOOM

*La garantie de notre
matériel est subordonnée
à son seul emploi.*

II - LE MOTEUR TIRE MAL

a) ALLUMAGE

- Vérifier la bougie
- Faire vérifier le volant par un Agent de notre Marque.

b) CARBURATEUR

- Une arrivée d'essence insuffisante (un filtre partiellement obstrué) peut être la cause d'une baisse de puissance à haut régime. Nettoyer les filtres.
 - Une marche saccadée, dite marche en quatre temps, indique soit un excès de carburant qui sera compensé par le montage d'un gicleur plus petit, soit un excès de calamine à l'échappement. S'adresser à un Agent de notre Marque.
 - Sur les machines livrées avec un gicleur supplémentaire, il y a lieu, après la période de rodage, de monter ce gicleur à la place du gicleur d'origine.
- Ceci mis à part, ne changer le réglage du carburateur qu'en cas de nécessité absolue. S'adresser à un Agent de notre Marque.**

c) TRANSMISSION

Un excès ou un défaut de tension de la courroie, ou un excès de tension de la chaîne peuvent être la cause d'un manque de puissance. Se rappeler à ce sujet que, sur les machines à bras oscillant, le réglage de la tension de chaîne doit être effectué la machine étant montée par un conducteur.

★

descendre la roue verticalement vers le bas (Fig. 11). On peut alors démonter les chaînes. Au remontage, la roue reprend sa place, les tensions de chaîne étant conservées.

Sur les **MOBYLETTES** munies d'un bras arrière oscillant (sauf Grand Tourisme, Spéciale Route, Spéciale TT et Spéciale 98), le bras arrière est à pattes ouvertes vers l'arrière.

Dévisser les écrous d'axe à fond (sans les retirer complètement, de manière à pouvoir repousser la roue vers l'avant pour retirer les chaînes sans dérégler les tendeurs). Au remontage, bien faire buter contre les tendeurs de chaîne la portée cylindrique des écrous d'axe.

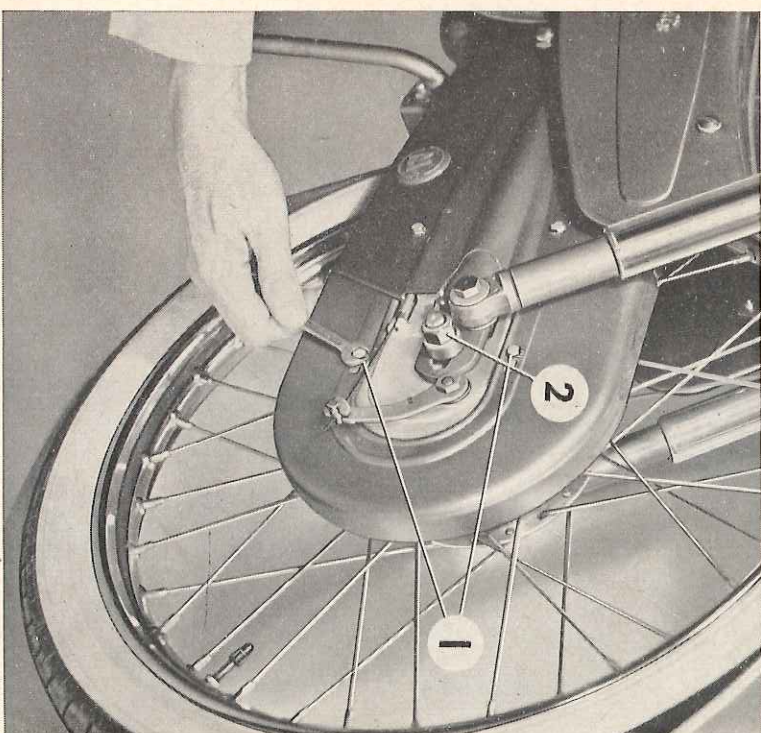


Fig. 12

Sur la MOBYLETTE Grand Tourisme et sur la Spéciale Route, il y a lieu d'abord de retirer la partie arrière du carter de protection de chaîne. Pour cela, démonter les 2 vis (1) de fixation de ce carter sur le flasque du moyeu (clé de 8). (Fig. 12). Faire coulisser le carter vers l'arrière.

Accrocher et verrouiller en position haute le tendeur de chaîne bicyclette. Démonter l'écrou de fixation (2) (Fig. 12) clé de 17. Retirer la broche (3). (Fig. 14) Débrancher le serre-câble (4) et dégager la butée de gaine de frein (5) (Fig. 13). Faire sauter les deux chaînes.

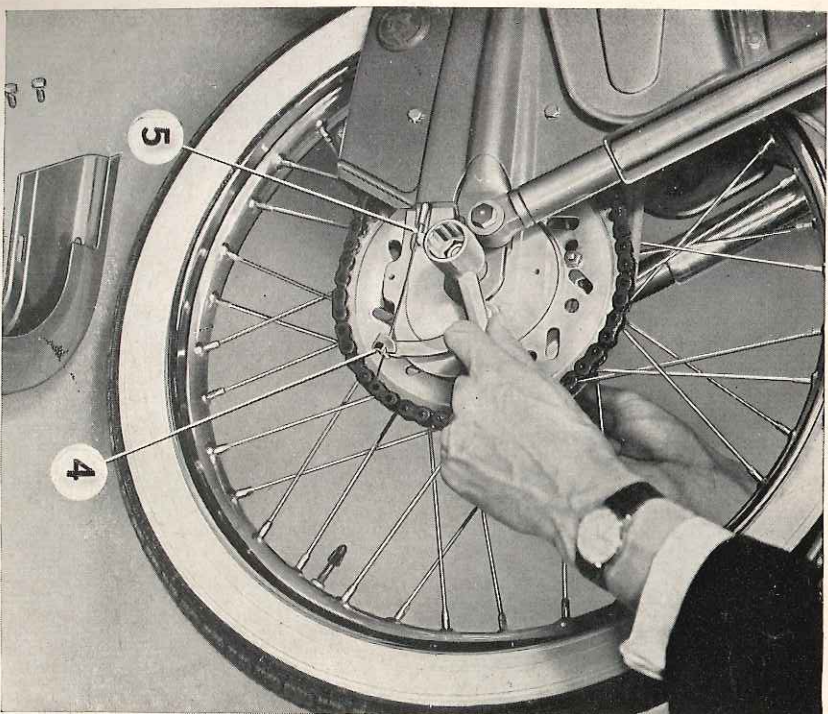


Fig. 13

INCIDENTS DE ROUTE

Les pannes sérieuses sont extrêmement rares ; toutefois, il peut s'en produire de très légères et il est bon de savoir y remédier immédiatement :

I - LE MOTEUR NE PART PAS

Deux causes : Allumage ou arrivée d'essence

a) ALLUMAGE

— Vérifier si la bougie n'est pas encrassée. La nettoyer à l'essence et gratter les pointes à la toile émeri. Vérifier l'écartement des électrodes qui doit être de 4/10^e de millimètre.

— Voir si le fil de bougie n'est pas coupé.

— Dans le cas d'une bobine extérieure, vérifier si le fil d'arrivée n'est pas à la masse ou si le fil de masse n'est pas coupé.

— Si l'allumage ne fonctionne toujours pas, c'est que le volant ou l'anti-parasite est défectueux. S'adresser à un Agent de la marque.

b) ARRIVÉE D'ESSENCE

— S'assurer que le carburant arrive bien au carburateur en dévissant le filtre du carburateur. Sinon nettoyer ce filtre, et éventuellement le filtre du robinet. Vérifier que le trou de mise à l'air du bouchon de réservoir n'est pas obstrué.

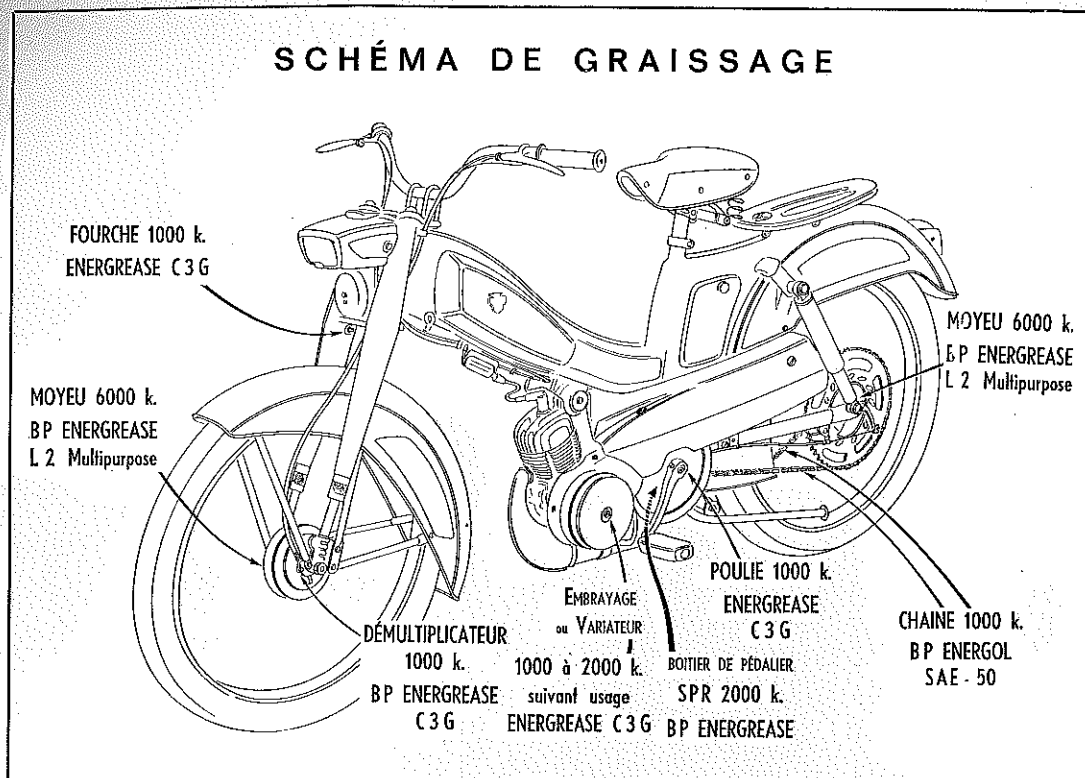
— Si le carburateur ne fonctionne que starter ouvert, c'est que le gicleur principal est bouché. Dans ce cas il est possible de rouler quelques kilomètres en utilisant le starter par petites pressions successives.

— Pour déboucher le gicleur, utiliser la pompe à pneu en prenant soin de ne pas introduire de poussière.

Un gicleur qui vient d'être nettoyé peut s'obstruer plusieurs fois de suite, si le carburateur contient de l'eau ou des corps étrangers.

Si le carburateur est noyé, c'est qu'une impureté quelconque empêche le pointeau de reposer sur son siège ; il suffit de nettoyer le tout et de le remettre en place ensuite. Si le pointeau est usé, il convient de le remplacer.

SCHÉMA DE GRAISSAGE



— 20 —

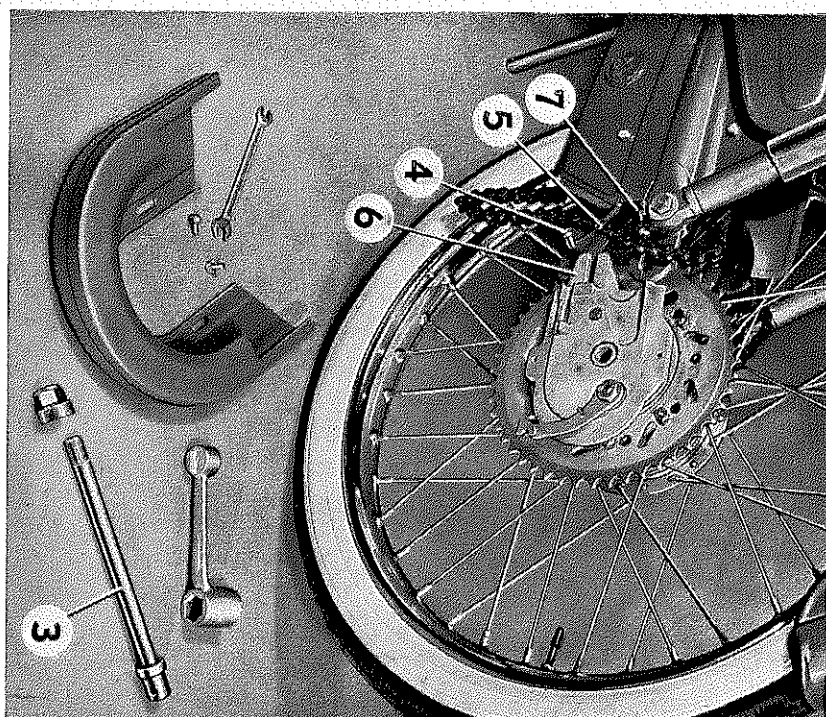


Fig. 14

— 13 —

Au remontage, faire attention à bien engager la patte d'ancrage (6) (Fig. 14) sur le téton de point fixe situé sous le carter de chaîne. Lors du remontage du carter, faire attention à ce que les bords du couvercle arrière du carter recouvrent bien l'extérieur du carter.

Ne pas oublier de faire redescendre le tendeur de chaîne bicyclette. Même manœuvre pour la Spéciale TT. Mais il n'y a pas de carter de protection de chaîne à enlever.

NOTA. - Il n'y a jamais lieu, au démontage de la roue arrière, de faire sauter les attaches rapides des chaînes.

Au remontage bien faire buter la broche sur les 2 tendeurs de chaîne (7) (Fig. 14).

CHAINES

La chaîne de transmission moteur, très renforcée, doit être tendue sans excès ; la régler en reculant la roue arrière. La chaîne de pédalier, pendant cette opération, doit être détendue en relâchant le tendeur fixe, situé sur la patte droite. Pour ce faire, desserrer légèrement les deux boulons. Régler ensuite la chaîne avec le tendeur. Elle aussi doit être tendue sans excès.

NOTA. - Sur les machines munies d'une suspension arrière oscillante, effectuer le réglage de tension de chaîne, la machine étant montée par un conducteur.

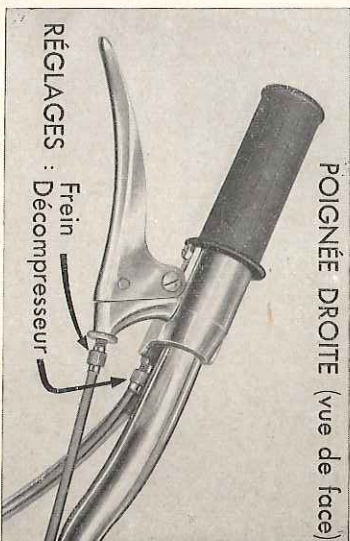
Sur ces machines, il n'y a pas à s'occuper de la tension de chaîne pédalier, assurée par un tendeur à ressort.

RÉGLAGE DE LA TENSION DE COURROIE SUR LES MODÈLES NON MUNIS DE CHANGEMENT DE VITESSES AUTOMATIQUE

La courroie trapézoïdale assure pendant plusieurs milliers de kilomètres un service ne nécessitant aucun entretien. Toutefois, après 200 km environ, faire retendre la courroie si besoin par un Agent de notre marque.

RÉGLAGE DES FREINS

Le réglage des freins s'effectue au guidon (écrou et contre-écrou moletés) (Fig. 15).



RÉGLAGE DU DÉCOMPRESSEUR

Le réglage du décompresseur s'effectue au guidon (Fig. 15) Le décompresseur doit ouvrir franchement ($1 \frac{m}{m}$ à la soupape). La poignée des gaz doit fermer entièrement les gaz avant la mise en action du décompresseur.

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN



Aux premiers 200 km., retendre la courroie sur les MOBYLETTES non munies du changement de vitesses automatique.

— 1.500 km. : rodage terminé.

TOUS LES 1.000 km. : Graisser à la BP ENERGREASE C 3 G la fourche télescopique et le relais de pédalier.

Graisser l'embrayage automatique (sur MOBYLETTE sans changement de vitesses) à la BP ENERGREASE C 3 G, en cas de service fréquent (ville).

Sur la MOBYMATIC, graisser à la fois l'embrayage et le changement de vitesse automatique à la BP ENERGREASE C3G.

Nettoyer les chaînes avec un chiffon et graisser avec BP ENERGOL SAE 50.

Graisser le renvoi de compteur à la BP ENERGREASE C3G.

TOUS LES 2.000 km. : Graisser l'embrayage automatique (sur MOBYLETTES sans changement de vitesses) à la BP ENERGREASE C3G, en cas de service peu fréquent (route).

Sur la SPR, graisser les bagues de pédalier au moyen du graisseur à pression situé sous le boîtier de pédalier, avec de la BP ENERGREASE C3G.

TOUS LES 6.000 km. : Faire graisser par un Agent de la Marque les moyeux avant et arrière avec BP ENERGREASE L2 Multipurpose.

Faire décalaminer l'échappement.

Faire vérifier l'écartement des vis platiniées.

TOUS LES 12.000 km. : Faire un décalaminage complet.

Mettre de temps à autre un peu d'huile aux entrées de câbles.

Le bon fonctionnement de votre "Mobylette" dépend de l'application scrupuleuse des conseils que nous vous donnons dans cette notice.

Pour effectuer les opérations d'entretien en temps voulu, équipez votre "Mobylette"

D'UN COMPTEUR TOTALISATEUR

VENTE ET MONTAGE DE CET ACCESSOIRE
CHEZ TOUTS LES AGENTS DE LA MARQUE

Ne pas tendre la commande du décompresseur à l'excès, mais laisser un léger jeu afin d'assurer la fermeture. Le contraire provoquerait la destruction de la soupape, d'où perte de puissance.

RÉGLAGE DES GAZ

Ce réglage s'effectue au câble d'arrivée au carburateur (clé de 8) (Fig. 16).

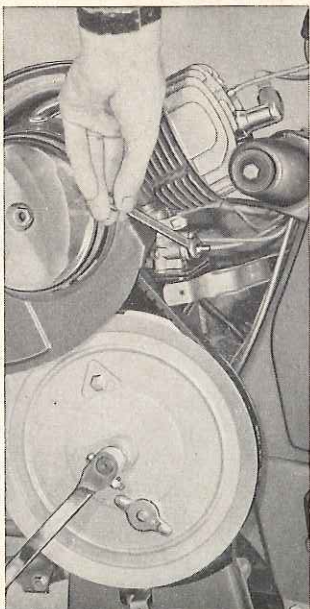
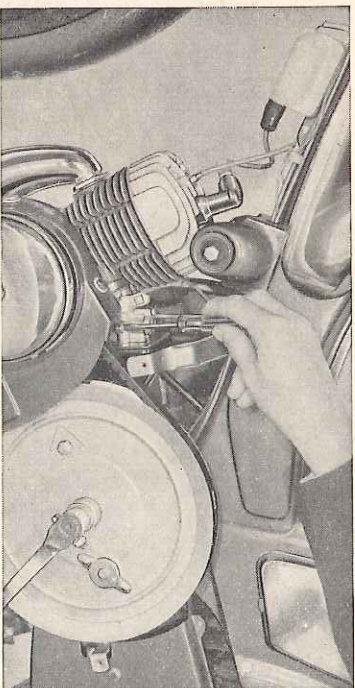


Fig. 16

CARBURATEUR

Le carburateur, bien réglé, doit assurer en toutes circonstances une carburation correcte. Il est muni d'un filtre silencieux d'aspiration et d'un starter, lequel permet un départ correct sous toutes températures.

Les carburateurs comportent une vis de réglage de ralenti, qu'il faut serrer pour accélérer la vitesse de ralenti (Fig. 17), après avoir retiré le grand carter gauche. A noter que le câble des gaz doit avoir un léger jeu interdisant d'ouvrir le volet au braquage du guidon.



Réglage
du
ralenti

Fig. 17

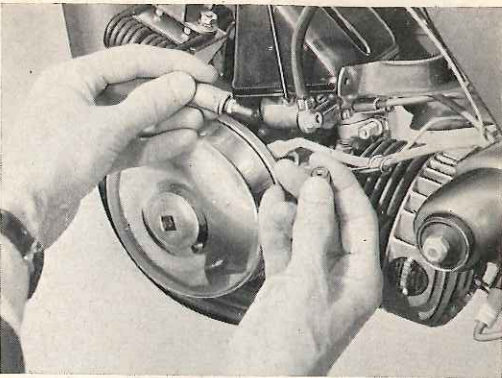


Fig. 18 - Démontage du filtre

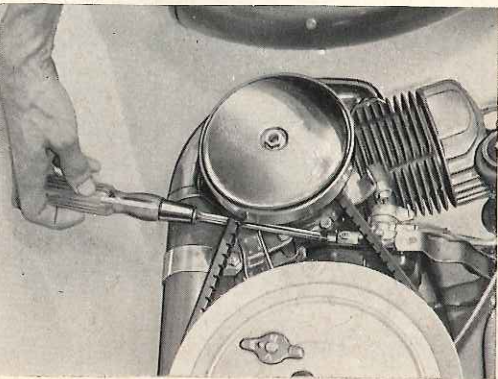


Fig. 19 - Démontage du gicleur

Pour nettoyer le gicleur, retirer le carter de chaîne gauche et desserrer le gicleur avec un tournevis (Fig. 19).

La **MOBYLETTE** comporte deux filtres : Un filtre de robinet et un filtre de carburateur. Pour démonter ce dernier, déposer d'abord le carter de chaîne droit (Fig. 18). S'assurer de la propreté des filtres après tout démontage ou en cas de non arrivée du carburant.

BOUGIE

Nous recommandons à nos clients de se servir de bougies de même marque et de même type que celles que nous livrons sur nos machines. En cas de ratés d'allumage ou de mauvais départs, démonter la bougie pour la nettoyer et vérifier l'écartement des électrodes qui doit être de $4/10$ de millimètre.

VOLANT MAGNÉTIQUE - ALLUMAGE

Le volant magnétique **NOVI** assure l'allumage du moteur et l'éclairage.

L'avance est de $2,8 \frac{m}{m}$ sur la Service, l'Utilitaire Dimoby, et la Courroie-Galet. Elle est de $2 \frac{m}{m}$ sur les autres modèles, sauf la Grand Tourisme, la

Spéciale 50, la Spéciale Route et la Sommet où elle est de $1,5 \frac{m}{m}$. L'écartement des vis platinées est de 3 à $4/10$ de millimètre. L'entretien du volant magnétique doit être confié à un Agent de la marque.

ÉCLAIRAGE

L'éclairage est assuré par le volant magnétique. L'interrupteur est situé dans le phare.

Employer à l'avant une lampe 6 V 1 A culot à vis, ballon 17 ; à l'arrière, une lampe 6 V 1,8 W, culot à vis, ballon 15. Avec le volant de 12 watts et le volant type "ELECTRONIC", utiliser à l'arrière la lampe navette 12 V, 15 Watts.

Les lampes d'origine montées sur la **MOBYLETTE** sont les seules qui soient adaptées au volant.

Les canalisations doivent être surveillées et conservées en bon état.

AVERTISSEUR

Le timbre électrique n'est monté que sur les **MOBYLETTES** Luxe, mais cet accessoire peut être fourni par les Agents de la Marque moyennant un supplément de prix.

